



400 musiciens pays de la loire et bretagne / **14** groupes musicaux

COMPLEXE SPORTIF ANNE DE BRETAGNE ET ESPACE DES BRUYÈRES À PARTIR DE 8H00
COMPLEXE SPORTIF DES FRENOUELLES L'APRÈS-MIDI À PARTIR DE 12H // DÉFILÉ DANS LES RUES D'HÉRIC À 14H30

INFOS / www.amcheric.fr ou www.her2zic.fr / 07 69 44 94 07

PROGRAMME

« Révéler la passion qui nous anime »



// RENCONTRE REGIONALE DES ENSEMBLES MUSICAUX

6 MAI 2018 - HERIC

NOTE D'INFORMATION

Adresses utiles :

Correspondance : François-Xavier LEBASTARD
Mail : bfheric@gmail.com
Tel : 06 74 80 60 04

Accueil : Espace des Bruyères
Rue Anne de Bretagne
44810 HERIC

Sécurité : 17 ou 18

Les associations se présenteront à l'adresse indiquée ci-dessus (voir plan ci-après)

Secrétariat : Mme Martine BARBEREAU
M. Claude COUDRAIS 06.65.12.97.44.

Président du jury : M. Guillaume GLEMIN 06.60.18.59.20

Organisation du festival : LEBASTARD Marie - PASTOUREAU David – COUDRAIS
Claude – ARIAL Jean Louis

INFORMATIONS CIRCULATION

Lieux

- Accueil : Espace des Bruyères – rue Anne de Bretagne (< 100 mètres parking car)
- Parking car : Collège Marcelle Baron – 3 rue Anne de Bretagne (< 100 mètres de l'accueil)
- Bureau 1 et 3 : Complexe sportif rue Anne de Bretagne (< 100 mètres parking car)
- Bureau 2 : Espace des Bruyères – rue Anne de Bretagne (< 100 mètres de l'accueil)

Circulation

Durant la manifestation, un système de circulation est mis en place avec un code couleur pour le fléchage, qui est le suivant :

- flèche rouge pour les officiels
- flèche verte pour les cars
- flèche bleu pour les voitures

Venant N137 :

- Nantes/Rennes prendre la sortie Blain – Nort sur Erdre – Casson – Héric
- Rennes/Nantes prendre la sortie Nort sur Erdre – Casson – Héric

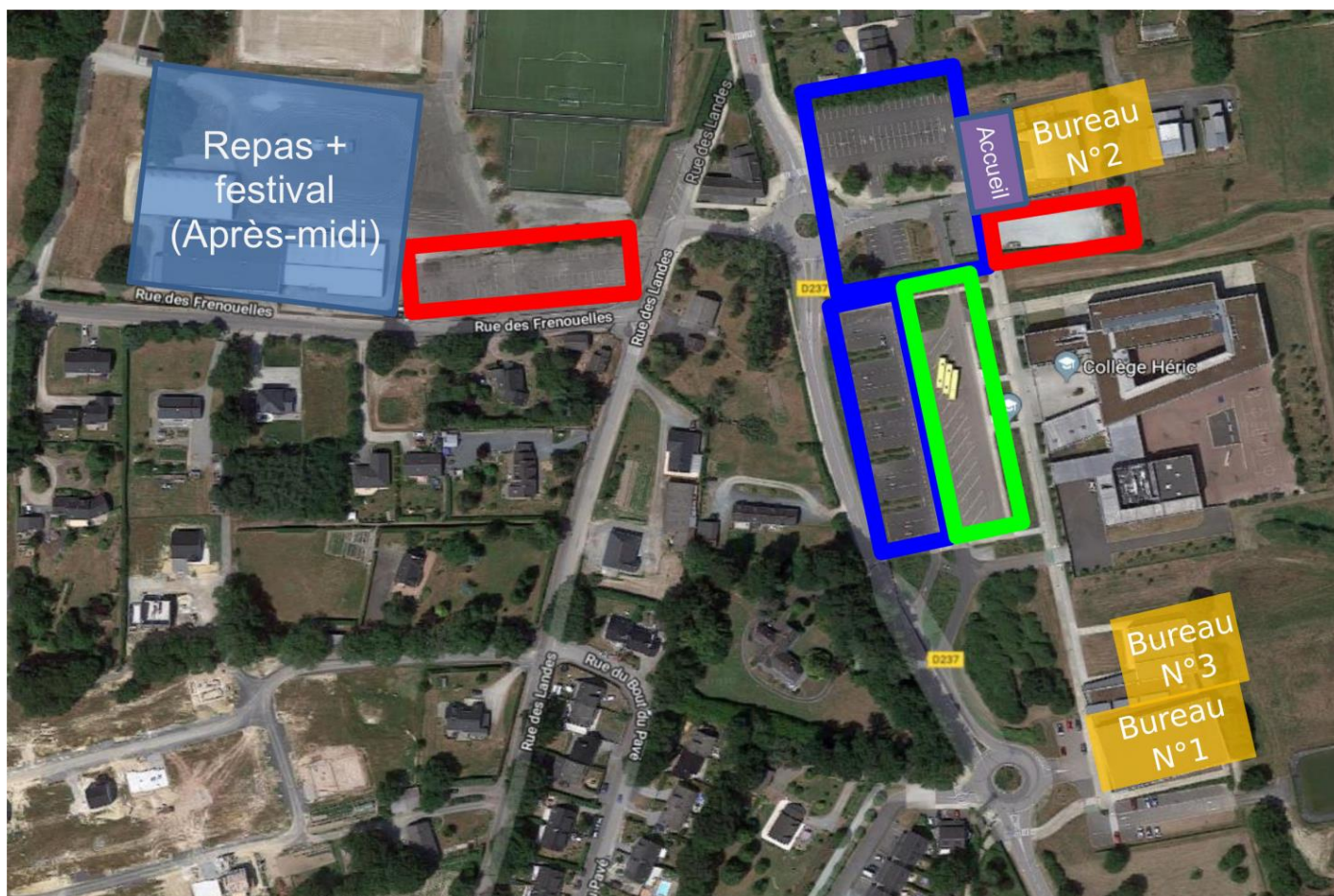
Une fois sur le pont, suivre les flèches qui correspondent à votre moyen de transport.

Venant de Blain / Fay de Bretagne / Grand champ des Fontaines

Il suffit de suivre les flèches situées sur les ronds-points ou intersections.



PLAN DETAILLE



Légende

- Vert : parking car
- ROUGE : parking officiel
- Bleu : parking voiture

INFORMATIONS DIVERSES

Sur l'emplacement du festival,

- Les consommations seront réglées exclusivement avec des tickets.
- La billetterie accepte les paiements par **carte-bancaire** et en espèces.
- Des éco-verres consignés (1€) seront utilisées pour servir les boissons.
- Des snacks salés et sucrés seront proposés

QUELQUES CONSIGNES

Les associations se rendront sur le parking du **collège Marcelle Baron - 3 Rue Anne de Bretagne, 44810 Héric**. Les Cars resteront garés sur cette même place toute la journée.

Chaque association devra pendre en charge le repas de son chauffeur de car*

***Vous pouvez informer vos chauffeurs de cars qu'ils s'adressent à Francois-Xavier Lebastard (06 74 80 60 04)**

La commission régionale de musique tient à préciser que les horaires prévus dans cette brochure et le règlement des concours, tel qu'il figure dans votre programme 2017/2018, seront strictement appliqués. De plus, la commission régionale se réserve le droit par l'intermédiaire du Président du jury de noter les associations reconnues en fraude, mais de ne pas les classer.

La commission vous remercie de votre compréhension.

Il est rappelé que la participation aux différents concours implique la présentation des licences lors de l'interprétation musicale, à présenter aux présidents de chaque bureau.

Pour le concours chaque association se munira de ses propres pupitres

Le juré responsable de chaque bureau est chargé des feuilles d'appréciations. Après délibération, il devra acheminer les résultats auprès du secrétariat des concours, ainsi que les œuvres adressées pour études aux autres jurés.

A l'arrivée à l'accueil le matin, toutes les associations devront présenter **impérativement** :

- Le livret musical qui doit être dûment rempli aux pages concernées et comportant :
 - d'une part, la date et le lieu de concours
 - d'autre part, les noms des œuvres interprétées et leurs auteurs.

Après cette présentation, l'association récupérera son livret musical. Elle le donnera ensuite accompagné des licences au responsable du bureau concerné, avant l'interprétation des œuvres. Ces derniers seront acheminés par le responsable du bureau après l'évaluation, avec les feuilles d'appréciations vers le secrétariat.

Il est demandé à chaque association de s'échauffer et de s'accorder avant son passage, **en dehors des lieux de concours**, un dernier accord pourra être fait juste avant l'exécution des morceaux (environ une vingtaine de mesures).

De plus chaque association devra désigner, parmi ses membres, une personne responsable de la réception des récompenses pour le festival de l'après-midi.

Le trophée départemental du Maine et Loire sera remis à l'association ayant le meilleur prix et la meilleure mention tous niveaux confondus.

Le trophée régional sera remis à l'association organisatrice de l'année suivante.

Les enveloppes et les livrets musicaux seront remis à la fin de la journée avec les feuilles d'appréciations, à l'issue du festival devant la table des récompenses, à chaque responsable d'association.

PROGRAMME DIMANCHE 6 MAI 2018

7h45	Accueil des jurés	Espace des bruyères
8h00	Consignes et informations aux jurés	Espace des bruyères
8h00	Accueil des associations	Espace des bruyères
8h30	Ouverture des concours	Complexe sportif rue Anne de Bretagne Espace des bruyères



*Un photographe fera des photos de groupes gratuitement à l'issu de chaque passage de concours
(probablement dehors si le temps le permet)*

REPARTITION DES GROUPES ET HEURES DE PASSAGE

12h30	Restauration des musiciens	Complexe sportif rue des Frenouelles
13h00	Restauration secrétariat	Complexe sportif rue des Frenouelles

PRESENTATION DES ASSOCIATIONS ET DEFILE

Départ Complexe sportif rue des Frenouelles

14h00	Mise en place (voir ordre du défilé ci-après)
14h30	Départ défilé
15h30	Festival (voir ordre de passage ci-après)
17h30	PALMARES (par niveaux : Percussion, Musique de rue, Batterie Fanfare Classement, Sup., Exc., promotion nationale et Promotion Grands Prix)
18h30	Fin du festival



REPARTITION DES GROUPES ET HEURES DE PASSAGE

- Bureau n°1 : PROMOTION GRAND PRIX (B.F.) – HARMONIES

Salle de Handball

CAPLIER Jean-Jacques – GLEMIN Guillaume – IVALDI Olivier – JOUNIS Nicolas – LARDEUX Briac

8h30	SAINTE-CECILE de JANZE (B.F.)
9h15	JEUNE-FRANCE de NOYAL-MUZILLAC
10h00	EVEIL de MARANS
10h45	SAINTE-CECILE de JANZE (Harmonie)

- Bureau n°2 : EXCELLENCE (B.F.) - PERCUSSIONS

Espace Les Bruyères

LEFEBVRE Roger – BELLERET Ludovic – BELLOT Didier – GAUTRON Arnaud – GUILLET Régis –
LECHENADEC Pierre-Yves – ROUBERTY Giovanni

8h30	LES CADETS DU BAUGEOIS de BAUGE
9h10	JEANNE D'ARC d'HERIC
9h50	LA COTE SAUVAGE du CROISIC
10h30	L'AVANT-GARDE de LAIGNE
11h10	JEANNE D'ARC de QUEDILLAC (Ensemble de percussions)
11h40	JEUNE-France de NOYAL-MUZILLAC (Ensemble de percussions)
12h10	SAINTE-CECICE de JANZE (Ensemble de percussions)

- Bureau n°3 : CLASSEMENT - SUPERIEURE

Salle de Tennis de Table

BRUAND Christophe – BAUDOUIN François – CASSIN Jérôme – GUEHO Yann-Fanch – LECAER Loïc
- RACE Christophe

9h00	VAL'MUSIC de VALANJOU (Classement)
9h40	ENERGIE du MAY SUR EVRE (Classement)
10h20	UNION MORANNAISE de MORANNES (Supérieure)
11h00	CHANTENAYSIENNE de CHANTENAY-VILLEDIEU (Supérieure)

ORDRE DE DEFILE

Pour toutes questions au sujet de la participation au festival ou au défilé, merci de contacter les organisateurs bfheric@gmail.com ou 06 74 80 60 04 - François-Xavier

Numéros des associations :

Ordre de défilé (certaines associations peuvent défiler ensemble mais respecter l'ordre en arrivant sur le terrain) :

- Jeune France de Noyal Muzillac
- La Chantenaysienne
- Les Cadets du Bugeois
- Laigné
- Val'Music
- Sainte Cécile de Janzé
- Union Morannaise de Morannes sur Sarthe/Daumeray
- Energie Musique Le May sur Evre
- Eveil de Marans
- BF de la Côte Sauvage
- Ensembles Sonores de Brains
- Héric



Festival :

Cette année, afin de rendre le festival le plus vivant possible, les groupes vont se présenter alternativement sur scène et parmi les spectateurs.

Scène	Parmi les spectateurs
Sainte Cécile de Janzé	
	La Côte Sauvage du Croisic
Union Morannaise de Morannes sur Sarthe/Daumeray	
	Val'music
La Chantenaysienne	
	Energie du May sur Evre
Laigné	
	Ensembles Sonores de Brains
Eveil de Marans	
	Jeanne d'Arc - Héric

PALMARES

Ensemble Percussions, Musique de rue, Ensembles Batterie Fanfare Classement, Supérieure, Excellence, Promotion Nationale et Promotion Grand Prix.

Attribution du Trophée Régional à l'organisateur de la future rencontre régionale 2019.



**SPORT ET CULTURE,
À CHAQUE PASSION
SES ÉMOTIONS !**

La fédération sport et culture
#MusiqueFSCF



Rejoignez une des associations de musique
de la FSCF - www.fscf.asso.fr

 /laFSCF  @LA_FSCF  @la_fscf